

Image not found or type unknown



Locataire/commerce : Cours commune

Par **Cc42**, le **14/03/2019** à **14:05**

Bonjour je suis locataire dans un Appartement au dessus de 2 commerce. Nous avons une cour commune. Le soucis c'est que le propriétaire des commerces fait stationner ces clients dans la cours commune en plus de ces employés. Résultat je n'est jamais de place pour me garer. La cours commune est elle réserver au locataire et propriétaire et non au clients des commerce à votre avis ? Ou les clients on t'il le droit de s'y garer ?